

RAPPORT BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Le budget supplémentaire remplit une double fonction : **il est à la fois un budget de reports et d'ajustement**. Il sert notamment à :

- **intégrer les résultats** figurant au compte administratif N-1 : résultats de clôture et restes à réaliser ;
- **actualiser les prévisions de recettes** inscrites au budget primitif en fonction des nouvelles informations à disposition (notification, suivi de réalisation ...) ;
- **ajuster les crédits budgétaires** ouverts au budget primitif en fonction des prévisions de réalisation (décalage d'opération, annulation d'actions ...).

I) DES MARGES DE MANŒUVRE DEGAGEES GRACE AU RESULTAT 2024

L'exécution budgétaire 2024 a permis à la Ville de dégager un résultat confortable notamment grâce à la section d'investissement comme cela a été présenté dans le rapport du Compte financier unique 2024 (CFU 24).

Les difficultés structurelles de la section de fonctionnement amènent à avancer avec précaution et à poursuivre les efforts de gestion en évitant d'alourdir les charges dès que cela est possible.

Ainsi les nouvelles inscriptions budgétaires pour cette section concernent principalement des dépenses contraintes (hausse des prix de marchés, sinistres etc...) ou des projets avec des financements externes.

En investissement, l'évaluation de l'état d'avancement de certains projets permet une réorientation de certaines dépenses. Les crédits sont alors réfléchés vers les urgences ou les opérations non impactées par des retards.

A travers ce budget supplémentaire (BS 25), la municipalité poursuit non seulement son programme tout en maintenant l'équilibre budgétaire mais elle réussit également à anticiper les projets impactant à venir notamment l'ANRU.

II) LES GRANDS EQUILIBRES DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

1) Le Budget supplémentaire est tout d'abord un budget de report

Conformément à sa première fonction de « budget de report », le budget supplémentaire 2025 reprend les résultats arrêtés par le compte financier unique 2024 qui a été voté à ce même conseil.

	RESULTATS 2024
Résultat de l'exercice Investissement	3 730 164,12 €
Résultat de l'exercice fonctionnement	15 412 945,06 €
Excédent d'investissement reporté (R001)	1 211 661,85 €
Excédent de fonctionnement reporté (R002)	52 062,90 €
Résultat de clôture	20 406 833,93 €

Par ailleurs, c'est lors du BS 2025 que **les restes à réaliser arrêtés lors du CFU 2024 sont intégrés** au budget de l'année en cours :

	RAR 2024
Recettes de Fonctionnement (A)	- €
Dépenses de Fonctionnement (B)	- €
Solde à financer en Fonctionnement (A-B)	- €
Recettes d'Investissement (A)	6 924 539,25 €
Dépenses d'Investissement (B)	14 422 533,44 €
Solde à financer en Investissement (A-B)	-7 497 994,19 €

2) Synthèse des équilibres et ajustements budgétaires intégrés au budget supplémentaire 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT +1,17 M€	RECETTES DE FONCTIONNEMENT +240 K€
CHARGES GENERALES +648,5 K€	PRODUITS DES SERVICES 140 K€
DEPENSES DE PERSONNEL +14,5 K€	IMPOTS ET TAXES -
AUTRES CHARGES COURANTES +390,66 K€	DOTATIONS ET SUBVENTIONS +100 K€
FRAIS FINANCIERS - K€	PRODUITS DE GESTION COURANTE -
AUTRES CHARGES +117,2 K€	AUTRES PRODUITS -
REPRISE RESULTATS 2024 -	REPRISE RESULTATS 2024 +12,91 M€

AUTOFINANCEMENT
+ 11,98 M€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT +4,54 M€	RECETTES D'INVESTISSEMENT +17,48 M€
	AUTOFINANCEMENT + 11,98 M€
DEPENSES DEQUIPEMENT +4,50 M€	SUBVENTIONS +8 K€
REMBOURSEMENT DETTE -	EMPRUNT D'EQUILIBRE -
AUTRES DEPENSES FINANCIERES -	AUTRES RECETTES FINANCIERES - 2 M€
DIVERS +38,2 K€	DIVERS -
REPRISE RESULTATS 2024 - €	REPRISE RESULTATS 2024 (yc 1068) + 7,5 M€
RESTES A REALISER 2024 + 14,42 M€	RESTES A REALISER 2024 + 6,92 M€

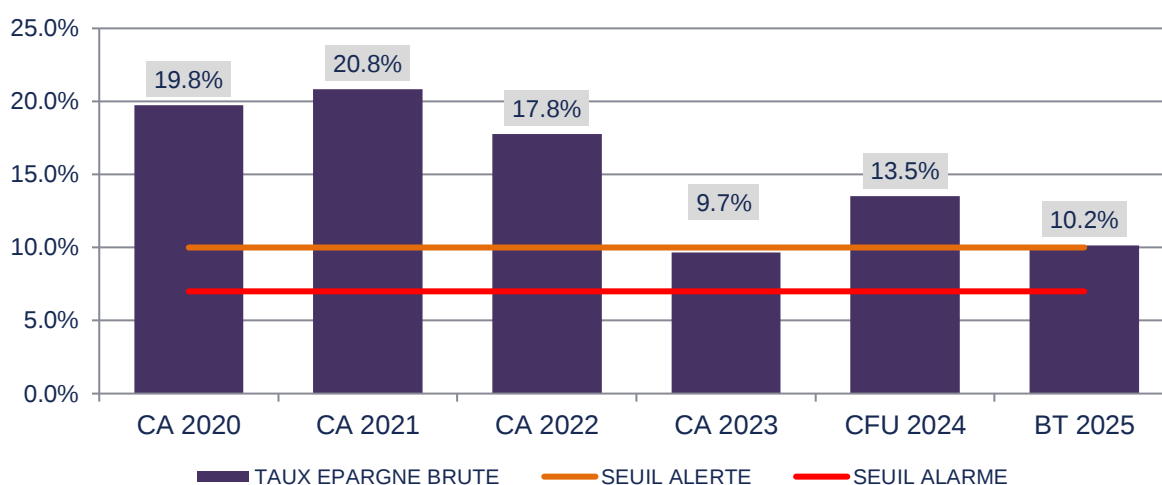
3) Evolution des principaux indicateurs financiers

Au terme du BS 2025, **l'épargne nette de la Ville est de 6,94 M€**, un niveau en baisse par rapport au CFU 2024 en raison d'une dynamique plus importante des dépenses par rapport aux recettes (Ecriture de régularisation de la cession 95 Félix Faure, hausse du 012 liée aux évolutions réglementaires, intégration en année pleine des coûts des nouveaux équipements etc...).

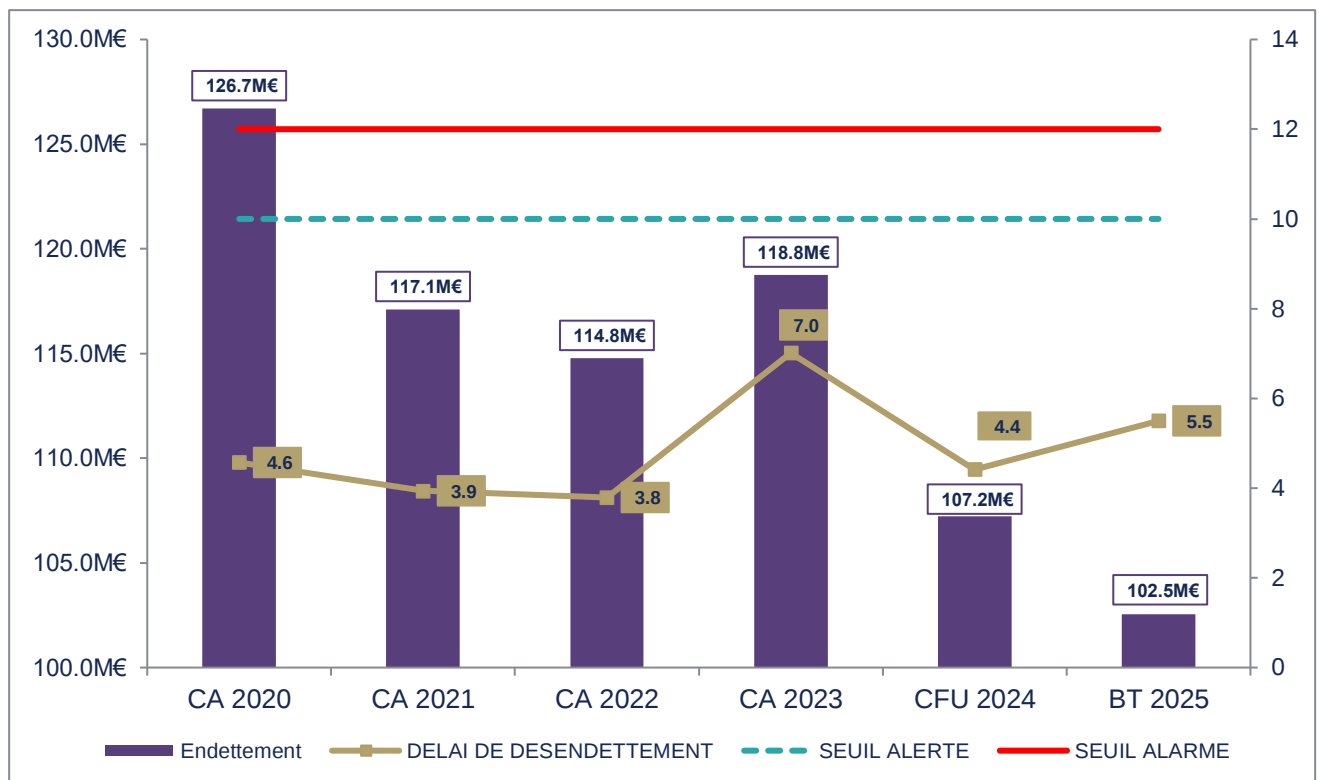
Le taux d'épargne brute s'élève à 10,2% contre 13,4% au CFU 2024

La capacité de désendettement, qui mesure le nombre d'années nécessaires pour résorber la dette si toute l'épargne y était consacrée, **s'établit à un niveau confortable de 5,5 ans.**

Evolution du taux d'épargne brute



Evolution de l'endettement



Une attention particulière sera portée sur la consommation des crédits d’ici la fin de l’année à travers un dialogue de gestion entre les services. Ce travail permettra de limiter au maximum l’évolution des dépenses de fonctionnement et augmenter les capacités d’autofinancement de la Ville.

III) DETAIL DES AJUSTEMENTS DU BS 2025 EN FONCTIONNEMENT

Le budget supplémentaire a pour autre vocation de corriger et de compléter les prévisions budgétaires établies lors du budget primitif.

- Des dépenses de fonctionnement en hausse de +2,7 M€ par rapport au Budget primitif 2025 (hors virement à la section d’investissement)**

CHAPITRE	LIBELLE	BS 2025	BT 2025
014	Atténuation de produits	- €	1 000 €
011	Charges à caractère général	648 500,00 €	31 760 116 €
012	Charges de personnel et assimilées	14 500,00 €	88 902 448 €
65	Autres charges de gestion courante	390 665 €	40 253 702 €
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE		1 053 665 €	160 917 266 €
66	Charges financières	- €	3 795 223,00 €
67	Charges exceptionnelles	117 200 €	268 100 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	- €	- €
022	Dépenses imprévues	- €	- €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 170 865 €	164 980 589 €
68			- €
023	Virement à la sect° d'investissement	10 449 973,74 €	19 446 976,16 €
042	Opé. d'ordre transferts entre sections	1 528 000,00 €	12 258 000,00 €
043	Opé. d'ordre à l'intérieur sect. fonct.		- €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		11 977 974 €	31 704 976 €
TOTAL		13 148 838,74 €	196 685 565,55 €

Au niveau des **dépenses de gestion courante**, les ajustements au BS 2025 s'élèvent à **+1,05 M€** et se **répartissent principalement entre les chapitres 011 et 65**.

Sur le chapitre 011 des charges à caractère générale, les principaux ajustements à la hausse relèvent des thématiques suivantes :

- Incendie de la piscine Pératou : ce sinistre entraîne une dépense pour la dépollution du site en raison des dépôts de suie liés à l'incendie. La ville est encore dans l'attente des rapports d'expertises au moment de la rédaction de ce rapport. Il est proposé d'inscrire une première enveloppe **estimée à 500 K€** dans l'attente de plus de visibilité. Un ajustement pourra être fait si nécessaire lors d'une décision modificative.
- Le sinistre décrit ci-dessus implique que la piscine Pératou sera fermée au public pendant la période estivale. Il est proposé de débloquer **une enveloppe de 60 K€** en vue de déployer dans le parc Stalingrad des zones de fraîcheurs, jeux d'eau etc....
- Les tarifs du marché de prestation de services pour les séjours ont été révisés à la hausse. **L'inscription de 25 K€** permet d'absorber cette revalorisation sans suppression de séjours pour le jeune public.
- Le domaine de la solidarité est impacté par **+58 K€ de dépenses** compensées par des octrois de subventions notamment pour les projets « seniors solidaires : mobiliser la convivialité et la citoyenneté des aînés à Aubervilliers », « sensibilisation et prévention aux écrans et aux conduites addictives par le e-sport », « Projet Hip-Hop : Fresque géante Maison pour Tous ».
- **Une dépense de 20 K€** pour le service jeunesse dans le cadre d'un voyage de transmission de mémoire à Auschwitz.
- Une enveloppe de **-14,5 K€** sur le budget de l'Embarcadère est transférée du chapitre 011 vers le chapitre 012. Suite au développement de l'offre de résidence et de mise à disposition de la salle (notamment avec l'émission Culture Box), il s'avère nécessaire de recourir plus régulièrement à des intermittents du spectacle via le GUSO.

Ce montant se retrouve donc sur le chapitre 012 avec une hausse de **+14,5 K€**.

Sur le chapitre 65, les inscriptions correspondent aux deux points suivants :

- La prolongation de la convention avec l'association OMJA qui amène à rehausser la subvention afin de couvrir les dépenses annuelles **(+215 022 €)**. Cet ajustement permet d'arriver à une subvention 2025 égale à celle de l'exercice 2024.
- L'inscription de **+175 643 €** pour l'indemnité de sortie du Siresco comme notifié par l'arrêté préfectoral du 27 janvier 2025.

Deux écritures de régularisations sont inscrites dans le cadre de cette étape budgétaire :

- Une dépense de **117,2 K€** au chapitre 67 dans le cadre d'une annulation de titre sur exercice antérieur suite à un doublon de titrage du Département dans le cadre de la convention tripartite.
- L'amortissement des aides liées aux emprunts toxiques dont la Ville est sortie en 2016 : **1,5 M€** (cette dépense est compensée intégralement en recettes d'investissement).

2) Des recettes de fonctionnement en hausse de +240 K€ par rapport au BP 2025

CHAPITRE	LIBELLE	BS 2025	BT 2025
013	Atténuations de charges	- €	324 000 €
70	Produits des services, domaines, ventes		10 846 501 €
73	Impôts et taxes	- €	115 634 133 €
74	Dotations, subventions et participations	240 000 €	49 284 344 €
75	Autres produits de gestion courante	- €	6 507 338 €
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE		240 000 €	182 596 316 €
76	Produits financiers	- €	1 031 432 €
			- €
77	Produits spécifiques	- €	- €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		240 000 €	183 627 748 €
			- €
042	Opé. d'ordre transferts entre sections		148 979 €
043	Opé. d'ordre à l'intérieur sect. fonct.		- €
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		- €	148 979 €
TOTAL		240 000,00 €	183 776 726,81 €

➤ Les dotations, compensations fiscales et participations (chap.74) +240 K€

La modification du barème de la CAF permet une revalorisation de ma subvention Ville à hauteur de 100 K€.

Par ailleurs, le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF amène à une augmentation du bonus territoire à hauteur de +70 K€.

Enfin, la PSU (prestation de service unique CAF) est réévaluée de **+30 K€**, le nombre d'enfant réellement accueillis dans les centres de loisirs étant supérieur à l'estimation initiale.

Aussi, la Ville affecte l'excédent de son résultat de clôture 2024 (après couverture du besoin de financement) en fonctionnement à **hauteur de 12,9 M€**.

IV) LES AJUSTEMENTS DU BS 2025 EN INVESTISSEMENT

1) Un effort d'équipement à la hausse de +4,54 M€

Dans le cadre du budget supplémentaire, les ajustements en investissement amènent à inscrire 4,54 M€ en dépenses réelles d'investissement et 14,42 M€ de reste à réaliser (RAR) à prendre en compte.

CHAPITRE	LIBELLE	BS 25	RAR 24	BT 25
20	Immobilisations incorporelles		4 238 €	64 238 €
204	Subventions d'équipement versées		- €	- €
21	Immobilisations corporelles		6 996 €	106 996 €
23	Immobilisations en cours			- €
	Opérations d'équipement	4 502 841 €	12 291 051 €	47 894 820 €
			- €	- €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT		4 502 841 €	12 302 285 €	48 066 054 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	38 200 €	- €	38 200 €
13	Subventions d'investissement reçues		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées		7 495 €	11 733 795 €
18	Cpte de liaison : affectation			- €
26	Participations et créances rattachées			- €
27	Autres immobilisations financières		- €	50 000 €
TOTAL DEPENSES FINANCIERES		38 200 €	7 495 €	11 821 995 €
45	Opérations pour compte de tiers		2 112 754 €	3 662 754 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		4 541 041 €	14 422 533 €	63 550 803 €
040	Opé. d'ordre transferts entre sections		- €	148 979 €
041	Opérations patrimoniales		- €	- €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		- €	- €	148 979 €
TOTAL		4 541 041,00 €	14 422 533,44 €	63 699 781,86 €

Au-delà des restes à réaliser, **l'ajustement proposé de +4,5 M€** sur les dépenses d'équipement recouvre l'actualisation des postes suivants :

➤ Travaux d'entretien des bâtiments (+1,03 M€)

Parmi les ajustements :

- 450 K€ pour la fourniture et pose de stores dans les locaux administratifs,
- 120 K€ pour la création d'une salle serveur miroir,
- 110 K€ de travaux pour la livraison de 3 espaces de proximité,
- 100 K€ pour rehausser l'enveloppe prévue au BP dans le cadre des travaux de réparation des toitures,
- 70 K€ pour la réfection du sol du gymnase Robespierre,
- 60 K€ pour les travaux de peinture dans le hall et l'accueil de l'Hôtel de Ville,
- 51 K€ pour le remplacement des panneaux d'affichage dans les écoles,
- 46 K€ pour le renforcement de l'éclairage au stade Karman dans le cadre de l'homologation FFF,
- 25 K€ dans le cadre de travaux de fermeture des chambres à Saint-Hilaire. Cet investissement permettra d'augmenter la fréquentation du centre de vacances notamment pour les adolescents et adultes.

➤ Traitement des espaces extérieurs (+1,23 M€)

La ville d'Aubervilliers est dotée de mosaïques paysagères (parcs, cœurs d'îlots, rues, stades, cimetière, cours d'école) mais qui sont rompues. La stratégie proposée consiste à compiler et mettre en réseau

ces mosaïques en agissant sur les points de rupture pour construire progressivement des boucles de biodiversité (espaces favorables à la nature et au vivant) au cœur d'un espace urbain dense. Certains espaces ont été identifiés par plusieurs acteurs de la ville (élus, collectif d'habitants, services de la ville) et sont de réels leviers pour renaturer la ville.

Dans le cas d'une opportunité financière pour l'année 2025, il est proposé d'agir sur les projets suivants jugés prioritaires à court terme :

- 1. Délaissé minéral au sein de l'école Victor Hugo / 300 m²
- 2. Embellissement de l'avenue Victor Hugo
- 3. Portion de la rue Schaeffer (devant école Marc Bloch) non utilisée / 240 m²
- 4. Ancien parking angle N.Rayer et Heurtault / 680 m²
- 5. Résidence Allende / 20 m²
- 6. Angle République/rue des écoles (ancienne CPAM)
- 7. Rue Firmin Gémier

➤ **Accessibilité (+103 K€)**

Les travaux concernent la création d'une rampe handicapée au groupe scolaire Macé et à la maternelle Paul Bert.

➤ **Parc informatique (+112,9 K€)**

Les nouveaux projets concernés dans le domaine de l'informatique pour cette étape budgétaire sont :

- le remplacement du logiciel social
- l'achat d'un logiciel de service pour l'accompagnement des seniors
- l'achat d'un écran Led modulable permettant de limiter les coûts de location en fonctionnement
- l'achat des 3 ENI pour les maisons pour Tous et la maison des projets

➤ **Mobilier des services (+80 K€)**

Il est prévu l'achat de 65 sièges ergonomiques Merlin à destination des ATSEM de la Ville permettant de prévenir l'apparition de douleurs liées à leur activité.

Il est également inscrit l'achat de mobilier pour les espaces de proximité.

➤ **Matériel technique et outillage (500 K€)**

Les nouvelles dépenses concernent :

- Le renouvellement des Balises/sirènes Mykeeper dans les écoles **(+211,8 K€)**
- L'acquisition de nouveaux matériels pour la laverie ainsi que pour les autres services utilisateurs (crèches, CMS etc..) pour un montant de **+150 K€**
- L'achat de nouveaux souffleurs pour les agents afin qu'ils n'aient plus à supporter directement la charge de la batterie à bout de bras mais à la ceinture **(+10 K€)**
- L'achat de 8 nouveaux charriots de pré imprégnation pour les offices **(+3 K€)**
- L'achat de nouveaux isoairs moins lourds et plus facilement transportables pour les agents **(+40 K€)**
- Le renouvellement du pont élévateur du service mécanique en panne **(+15 K€)**
- Le remplacement de deux caméras de vidéoprotection **(+6 K€)**

- Une enveloppe de 49 K€ d'investissement à l'Embarcadère : achat d'un rideau de scène, changement du tapis de danse, achat de projecteur Led plus économiques pour remplacer les ampoules...

- L'achat de 3 vélos électrique en utilisation en partage par les services dans le cadre du déploiement de la mobilité douce au sein de l'administration **(+4,5K€)**

- Une enveloppe de **10 K€** pour l'achat de vélos permettant de maintenir l'action intergénérationnelle suite à un vol

➤ **Matériel et mobilier scolaires (115 K€)**

Dans le domaine scolaire, 3 nouveaux projets sont identifiés :

- L'achat de vélos pour les centres Piscop et Asnières sur Oise **(+10 K€)**

- L'installation d'un sol en dalles en bois pour la tente cuisine d'Asnières sur Oise, utilisée tout l'été pour les nuits campées **(+5 K€)**

- Une enveloppe de **+100 K€** pour l'achat de matériels ergonomiques pour les offices en vue de prévenir les risques musculo squelettiques

➤ **Autres subventions d'équipement (240 K€)**

Une subvention d'investissement de **90 K€** est accordée au cinéma Le Studio dans le cadre de la nécessité de remplacement de son projecteur actuel.

Une enveloppe de **150 K€** est provisionnée se répartissant à hauteur de **80 K€** pour les associations sportives et **70 K€** pour une subvention à l'OMJA dans l'attente de la présentation des projets d'investissements.

➤ **Aménagement du cimetière (350 K€)**

Une enveloppe complémentaire de 350 K€ est inscrite pour débiter la première tranche de travaux de débitumage et de renaturation du cimetière.

➤ **Réaménagement du Centre nautique Marlène Pératou (150 K€)**

Suite au sinistre, une enveloppe de 150 K€ est débloquée afin d'assurer les études nécessaires notamment pollution amiante et plomb. Une mission auprès d'un programmiste va également être lancée pour définir un projet de rénovation de la piscine notamment dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques.

➤ **Crèche du Fort (+3,3 K€)**

Dans le cadre du mandat qui lie la Ville à la SPL pour cette opération, il est nécessaire de procéder à un versement d'appel de fonds de début d'exécution.

➤ **Crèche Le Maut (+307,9 K€)**

Dans le cadre du mandat sur cette opération, la Ville doit verser le dernier appel de fonds suite à la restitution de l'avance de 5% par la SPL.

➤ **Salle de Boxe (+281 K€)**

Les nouveaux crédits inscrits permettront de poursuivre les travaux sur le bâtiment notamment avec reprise de la toiture et les aménagements intérieurs.

Par ailleurs, 38,2 K€ ont été inscrits pour des indus de taxe d'aménagement à la demande de la Direction générale des Finances Publiques.

2) Des recettes réelles d'investissement ajustées à +564,2 K€

Les **recettes réelles d'investissement** sont en augmentation de +564,2 M€ :

CHAPITRE	LIBELLE	BS 25	RAR 24	BT 25
13	Subventions d'investissement reçues	8 000,00 €	6 917 123 €	10 812 828 €
16	Emprunts et dettes assimilées		2 000 €	7 023 500 €
204	Subventions d'équipement versées			- €
21	Immobilisations corporelles			- €
23	Immobilisations en cours			- €
20	Immobilisations incorporelles			- €
TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT		8 000,00 €	6 919 123 €	17 836 328 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		5 416 €	8 505 416 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 556 168,22 €		2 556 168 €
27	Autres immobilisations financières			50 000 €
024	Produit des cessions d'immobilisations	- 2 000 000,00 €		2 000 000 €
TOTAL RECETTES FINANCIERES		556 168,22 €	5 416 €	13 111 584 €
45	Opérations pour compte de tiers			1 550 000 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		564 168,22 €	6 924 539 €	32 497 912 €
021	Virement de la section de fonctionnement	10 449 973,74 €		19 446 976 €
040	Opé. d'ordre transferts entre sections	1 528 000,00 €		12 258 000 €
041	Opérations patrimoniales			- €
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		11 977 973,74 €	- €	31 704 976 €
TOTAL		12 542 141,96 €	6 924 539,25 €	64 202 889 €

➤ **Subventions d'investissement (8 K€) :**

Dans le cadre de son dispositif d'aide à l'investissement, la CAF a accordé une subvention de 8 K€ à la Ville pour les dépenses d'investissement dans le centre de vacances de Saint-Hilaire-de-Riez.

➤ **Produit des cessions d'immobilisation (-2 M€)**

Au vu de l'avancée de certains dossiers, les recettes de cessions sont révisées à la baisse de -2 M€ afin de pouvoir répondre à la règle de sincérité budgétaire.

➤ **Les autres recettes financières (+2,56 M€)**

La couverture du besoin de financement en investissement **(2,56 M€)** est affectée au compte 1068.

Comme évoqué dans le chapitre des dépenses de fonctionnement, l'amortissement des charges transférées liées à l'aide sur les emprunts toxiques est compensé en recette d'ordre en investissement pour **1,5 M€**.

Le reliquat du résultat de fonctionnement 2024 **(12,9 M€)** est intégré en fonctionnement.

La Ville réussit à dégager un autofinancement supplémentaire de son fonctionnement (+11,98 M€) permettant de financer sa section d'investissement.

Cette étape budgétaire affiche un suréquilibre de **5,44 M€**. En effet, de par le résultat 2024 la section d'investissement présente des recettes supérieures aux dépenses d'investissement. Le respect de l'équilibre budgétaire aurait induit d'inscrire sur le volet dépenses des projets qui n'auraient pas pu être réalisés, synonyme d'insincérité budgétaire.

Au vu de l'équilibre précaire qui pèse toujours sur la section de fonctionnement, il a été fait le choix de maintenir un suréquilibre en investissement afin de pouvoir autofinancer autant que faire se peut l'ANRU sur les exercices à venir et ainsi limiter le recours à l'endettement.